



MINISTÈRE DE LA  
COMMUNICATION ET DE  
L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



BANQUE MONDIALE



# REGLEMENT DU CHALLENGE DES MEILLEURS BUSINESS DANS LE NUMÉRIQUE

**Manuel D'exécution Du  
Challenge Des Meilleurs Business  
Dans Le Numérique**



## ARTICLE 1 : OBJET

Le Concours de Plan d’Affaires (CPA) dénommé *eStartup Challenge* a pour objectif de promouvoir l’entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes. Il récompense les meilleurs projets dans tous les secteurs d’activités en rapport avec le numérique et prioritairement ceux se rapportant au Schéma Directeur National du Système d’Information Sanitaire (SIS).

## ARTICLE 2 : ORGANISATEUR

Le Concours de Plan d’Affaires (CPA), eStartup Challenge est organisé par le Projet eGabon, Composante 2 sous la supervision du **Ministère en charge de l’Economie Numérique**, Coordonnateur Général.

Un Comité d’organisation assure la mise en œuvre du Concours, en collaboration avec la Direction Générale de la Promotion de l’Economie Numérique (DGPEN), Chef de Projet eStartup Challenge.

## ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1. Le Concours est ouvert aux gabonais des deux sexes âgés de dix-huit (18) ans minimum ou tutorés pour les mineurs, porteurs de prototypes fonctionnels et testables dans le numérique pour la catégorie dite « En démarrage » et aux entreprises du numérique de plus de deux (2) ans, quelle que soit la forme juridique, pour la catégorie « En croissance ». De façon plus spécifique :

Pour la catégorie « En démarrage » :

- ✓ Être de nationalité gabonaise ;
- ✓ Être une équipe de 3 personnes avec un profil technique et un profil managérial ;
- ✓ Être âgé au moins de 18 ans ;
- ✓ Être tutoré pour des mineurs ;
- ✓ Disposer d’un prototype de produit/service technologique fonctionnel et testable.

Pour la catégorie « En croissance » :

- ✓ Le responsable de l’entreprise est de nationalité gabonaise ;
- ✓ Avoir la personnalité juridique ;
- ✓ Exister en tant qu’entreprise depuis au moins 2 ans ;
- ✓ Réaliser au moins 3 millions de chiffre d’affaires annuel.

3.2. On entend par candidat l’équipe qui soumet un dossier de candidature.

3.3. Sont exclus à candidater les organisateurs, les partenaires du Concours ainsi que les lauréats des précédentes éditions du eStartup Challenge.

3.4. Une équipe ne peut soumettre qu’un seul projet. Par ailleurs, aucun membre ne peut appartenir à plus d’une équipe.

3.5. L’organisateur se doit de procéder à toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l’identité et l’adresse des participants. Toute déclaration fautive entraîne l’élimination de la candidature.

3.6. Toute participation à ce Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et son déroulement, ses résultats et l'attribution des gains.

3.7. Sous peine de disqualification, toute l'équipe doit s'engager solidairement à être disponible et à mener à terme son projet.

#### **ARTICLE 4 : COMPOSITION DU DOSSIER**

4.1. Le dossier de candidature comprend :

Pour la catégorie « En démarrage » :

- Une lettre de motivation signée par tous les membres de l'équipe et adressée au Président du Comité d'organisation ;
- Une copie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, récépissé, permis de conduire ou passeport) de chaque membre de l'équipe ;
- Un résumé du projet selon le modèle fourni ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Un curriculum vitae avec photo (pour chaque membre de l'équipe) ;
- Une photo du prototype/produit ou un lien électronique/démo ;
- Une attestation sur l'honneur du garant du mineur éventuel ;
- Le règlement du Concours dûment accepté pour les soumissions en ligne ou signé pour les dépôts physiques des dossiers.

Pour la catégorie « En croissance » :

- Une lettre de motivation signée par le gérant et adressée au Président du Comité d'organisation ;
- Une copie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, récépissé, permis de conduire ou passeport) de chaque membre de l'équipe ;
- Un plan d'affaires selon le modèle fourni (avec perspectives de développement) ;
- Un curriculum vitae avec photo du gérant de l'entreprise ;
- Une copie des statuts (si la société n'est pas une entreprise individuelle) ;
- Une copie de la fiche circuit ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Le règlement du Concours dûment accepté pour les soumissions en ligne ou signé pour les dépôts physiques des dossiers.

Pour les entreprises qui seront retenues à l'issue de la première sélection, il leur sera demandé de fournir les pièces suivantes pour continuer le parcours :

- Tout document présentant la situation fiscale de l'entreprise ;
- La liste des principaux clients/fournisseurs (si possible) ;
- L'historique bancaire des 6 derniers mois visé par la banque.

4.2. Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté.

4.3. Il n'est autorisé qu'un seul dépôt de dossier physique par candidat. Pour les soumissions en ligne, le candidat peut procéder à plusieurs modifications de son dossier avant la date de clôture des inscriptions. Sous peine de disqualification, aucun candidat ne peut déposer son dossier à la fois en ligne et en support physique.

## **ARTICLE 5 : MODALITES DE PARTICIPATION**

5.1. Pour participer au Concours, le candidat doit s'enregistrer sur la plateforme web développée par le Consultant chargé d'assister le Projet dans l'organisation du CPA ou par dépôt physique au siège du Projet eGabon (Rue Pecqueur, derrière l'immeuble Premium) et tous les autres sites qui seront identifiés.

5.2. La soumission du dossier ne peut se faire qu'une seule fois au cours de la période d'appel à candidature. Cependant, les soumissions en ligne peuvent faire l'objet de plusieurs modifications avant l'échéance.

5.3. Toute fraude entraîne l'élimination du candidat. Sont notamment considérées comme fraude :

- la fausse identité ;
- la falsification des documents ;
- le plagiat ;
- la fausse déclaration ;
- le faux et usage de faux, ...

5.4. Seuls les dossiers de candidature complets sont retenus et traités par le secrétariat du Concours en présence d'un huissier de justice.

## **ARTICLE 6 : DEROULEMENT DU CONCOURS**

6.1. Le *eStartup Challenge* se déroulera autour de cinq (5) principales phases adaptées en fonction du degré de maturité des projets/entreprises

- Phase 1 : Sensibilisation, idéation et appel à projets au niveau national ;
- Phase 2 : eStartup 54h chrono et première sélection ;
- Phase 3 : Formations en création et gestion des entreprises, et deuxième sélection ;
- Phase 4 : Accélération pendant trois (3) mois et présentation orale (pitch) devant le jury ;
- Phase 5 : Incubation et accompagnement sur douze (12) mois.

## **ARTICLE 7 : PRESELECTION DES CANDIDATS**

7.1. Un Comité de présélection composé de professionnels effectue un premier tri de documents de candidatures pour juger de la recevabilité (complétude et authenticité) des dossiers fournis.

7.2. Les dossiers de candidatures retenus sont soumis à un jury indépendant pour la sélection des meilleurs candidats.

7.3. A l'issue de cette sélection, les candidats retenus prendront part aux prochaines étapes du Concours (54h chrono, formations en création et gestion d'entreprises, accélération et incubation).

10.2. Le délai de signature de la convention de financement ne devrait pas excéder un (1) mois après la désignation des lauréats.

#### **ARTICLE 11 : ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

En validant le dossier de candidature, le candidat :

11.1. Autorise les organisateurs à utiliser le nom de l'entreprise ou le nom du projet qui fait l'objet de la candidature, à des fins de communication dans le cadre du Concours ;

11.2. S'engage à recevoir les organisateurs du Concours, s'ils souhaitent plus de précisions, et à leur consacrer du temps pour analyser le projet ;

11.3. S'engage, pour le cas où il figurerait parmi les nominés, à consacrer du temps supplémentaire aux organisateurs du Concours ;

11.4. S'engage, pendant la période d'accompagnement à insérer dans ses supports de communication les logos du Concours eStartup Challenge, du Projet eGabon et de la Banque Mondiale.

#### **ARTICLE 12 : DROIT A L'IMAGE**

12.1. Les événements liés au déroulement et aux manifestations du Concours feront l'objet de médiatisation ;

12.2. Tout participant au Concours, en qualité de candidat ou de partenaire, peut être amené à voir son nom cité, son image diffusée dans le cadre des prises de vues effectuées au cours des diverses manifestations ;

12.3. Tout candidat peut être invité à témoigner publiquement au cours des reportages et autres documentaires que l'organisateur conçoit sur l'entrepreneuriat et le développement de l'écosystème du numérique.

#### **ARTICLE 13 : DEPOT DU REGLEMENT**

13.1. Le présent règlement du Concours est déposé auprès de **Monsieur/Madame .....**, Huissier de Justice, représentant le Cabinet Etudes .....

13.2. Le règlement sera consultable pendant toute la durée du Concours à l'adresse web [www.egabon.ga](http://www.egabon.ga).

13.3. Le règlement est disponible à titre gratuit.

#### **ARTICLE 14 : LITIGES**

Le présent règlement du Concours est soumis à la loi gabonaise. Tout différend est réglé à l'amiable. Tout litige est soumis au seul tribunal compétent de Libreville.

#### **ARTICLE 15 : DISPOSITIONS DIVERSES**

15.1. Le Concours est intuitu personae. Aucun candidat ne peut se faire représenter par un tiers sauf en cas d'association.

## **ARTICLE 8 : SELECTION DES FINALISTES**

8.1. Un jury (fixé par note de service) procède à la sélection des meilleurs projets et retient les finalistes selon les critères ci-après :

Pour l'ensemble des deux (2) catégories :

- Disponibilité du porteur de projet ;
- Complémentarité de l'équipe ;
- Pertinence, motivation et cohérence du projet ;
- Existence d'un marché ;
- Capacité du candidat à porter le projet ;
- Impact économique, environnemental et social ;
- Répondre à une problématique sociétale ou environnementale ;
- Fort potentiel de création d'emplois et de richesse ;
- Degré de motivation à suivre le programme ;
- Points bonus :
  - a. Projet en lien avec la santé ;
  - b. Projet comprenant au moins une femme ;
  - c. Avoir déjà été incubé.

Pour la catégorie « En démarrage » :

- Degré d'innovation technologique ;

Pour la catégorie « En croissance » :

- Potentiel de croissance du marché ;
- Potentiel de création d'emplois ;

8.2. Les lauréats sont primés après présentation orale (pitch) de dix (10) minutes maximums devant le jury.

## **ARTICLE 9 : RECOMPENSES**

9.1. Une enveloppe globale de plus de trois-cent (300) millions sera répartie entre les lauréats selon les besoins de chaque projet.

9.2. L'organisateur indiquera en temps opportun la date et le lieu de la remise des prix.

9.3. Aucune réclamation de Prix ne peut être recevable au-delà de six (6) mois après sa remise.

## **ARTICLE 10 : CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT**

10.1. Tout lauréat au Concours « **eStartup Challenge** » signe une convention de financement avec la Coordination du projet eGabon, Composante 2, la Commission Nationale des TIPPEE et les potentiels partenaires pour l'accompagnement et le suivi intégral de ses activités.

15.2. Les cas non prévus dans le présent règlement du Concours sont tranchés par l'organisateur et sa décision est sans appel.

15.3. Le règlement du Concours est également disponible au siège du projet eGabon, Composante 2 (Rue Pecqueur, derrière l'immeuble Premium).


15.4. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable du dysfonctionnement du réseau Internet pour les candidats qui soumettent leurs dossiers en ligne. Un accusé de réception est systématiquement envoyé sous 48 heures après chaque soumission en ligne.

15.5. En cas de force majeure, l'organisateur du Concours se réserve le droit de l'annuler ou de le reporter.

15.6. La participation au Concours emporte acceptation du présent règlement.

Nom et signature du candidat  
(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Projet eGabon-Composante 2 au Centre-ville (derrière l'Immeuble Premium – Rue Pecqueur)

 011 72 43 39

 [www.estartupchallenge.egabon.ga](http://www.estartupchallenge.egabon.ga)

 ProjeteGabon

 eGabon \_

